

C ommunauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Pôle Service à la population

4 Place du Fairage

50190 PERIERS

2018/2019

PROJET PEDAGOGIQUE



« L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul » Maria MONTESSORI

P réambule

« La préconisation originale de Maria Montessori pour l'éducation des adolescents »

Une période difficile

L'adolescence est une période difficile pour les jeunes eux-mêmes, pour les parents, pour les enseignants. Force est de constater que la pédagogie traditionnelle gère la crise plutôt qu'elle ne propose des solutions satisfaisantes pour tous. Conflits, ennui, désintérêt, incompréhension, absentéisme, parfois même rupture du dialogue, violence, fugue, gestes désespérés... sont malheureusement fréquents. Et même lorsque tout semble bien se passer, le mal-être est parfois caché. Maria Montessori part du principe que tout cela n'est difficile que parce qu'on n'offre pas assez aux jeunes adolescents, qui sont en plein changement et questionnement, ce dont ils ont réellement besoin.

***Erdkinder* : la réponse de Maria Montessori, originale, humaine, d'une remarquable intelligence**

La réponse de Maria Montessori aux paradoxes, aux aspirations et aux difficultés des 12-15 ans est tout à fait originale. Elle combine la sécurité ET l'indépendance, la confiance ET le soutien, les projets, l'engagement, les responsabilités, la convivialité, la collaboration des ados avec leurs pairs... Comme toujours dans la pédagogie Montessori, tout passe par une posture particulière de l'éducateur et une préparation très étudiée de l'environnement.

Extraits :

Entre 12 et 15 ans, les adolescents ne sont pas encore prêts à une entière autonomie dans le vaste monde. Ils ne peuvent résoudre tous les problèmes seuls. Pour leur permettre de vivre leurs expériences tout en évitant de trop intervenir, il faut s'appuyer sur le groupe et il faut, comme toujours en pédagogie Montessori, offrir un environnement préparé. Préparé ne signifie ni faussé ni artificiel. L'environnement dont les adolescents ont besoin doit être bien réel : ils vont se confronter à de vrais problèmes et les résoudre ensemble, en coopérant. Lors d'une conférence à Amsterdam, en 1938, Maria Montessori met en garde : "Si on ne met pas les jeunes gens en situation de travail, si on les limite à des savoirs académiques, on les fait prisonniers ! Et leur personnalité est altérée."

L'éducateur des 12-15, dans le contexte du *Erdkinder*, a une posture spéciale. Il ne représente pas l'autorité comme le fait le père ou le professeur. Il n'est pas non plus un copain, comme le sont les autres adolescents. C'est plutôt une sorte de passeur, un intermédiaire, que Maria Montessori nomme "mentor". Il joue plus ou moins le rôle crucial de l'oncle dans de nombreuses sociétés "primitives" : un confident qui écoute et comprend les préoccupations de l'adolescent, un guide bienveillant et fiable qui l'introduit dans le monde des adultes et le conseille dans sa quête de sa propre place. Son attitude et les activités qu'il mène avec les adolescents vont donc toutes dans ce sens et entraînent des pratiques éducatives particulières.

SOMMAIRE

Caractéristiques

- 1) Caractéristiques du public ados**
- 2) Caractéristiques de lieux : Où sont-ils ?**
- 3) Caractéristique du public Ados fréquentant l'EJ**

Projet Espace Jeunes

- 1) Fonctionnement**
- 2) Personnel**
- 3) Aménagement**
- 4) Règlement**
- 5) Objectifs**

Action N°1 : l'accueil libre

Action N° 2 : Le sport des vacances

Action n°3 : Les sorties et soirées

Action N° 4 : Les mini-camps

Action N° 5 : Les projets

C aractéristiques

1. **Caractéristiques du public ados** (source : recherche documentaire et projet BP)

C'est une période délicate avec la puberté le jeune se retrouve confronté à des bouleversements sur tous les plans (morphologiques, psychologiques et affectifs). On parle « souvent » de crise d'adolescence. (cf tableau page suivante).



Caractéristiques Morphologiques et Fonctionnelles	Aspects Psychomoteurs, Affectifs et Sociaux
<p>Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour le jeune. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique.</p> <p>LA PUBERTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement musculaire chez le garçon - Poussée de croissance brutale - Accroissement de la consommation d'O₂ et bonne entraînabilité de la condition physique - Fatigabilité - Diminution de la souplesse - Maturation sexuelle - Différenciation très nette entre filles et garçons - Besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de crise car période de transformations corporelles et psychologiques. => fragilité au plan psychologique (angoisse, anxiété). => Instabilité motrice, maladresse relative à la modification du schéma corporel (« mal dans sa peau ») - Contestation des valeurs traditionnelles et familiales. Opposition systématique. Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles. - Recherche d'indépendance, d'affirmation de soi période narcissique. - Recherche de l'ami, du confident ou du petit groupe. Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. - Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent. - Besoin de se dépasser. - Besoin d'indépendance et d'autonomie, - Besoin de conflits : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte. - Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice. - Très égoïste, ce qui peut paraître contradictoire avec le reste. - Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risques,...
<p>L'ADOLESCENCE ET LA JEUNESSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Puissance musculaire liée à l'activité physique (garçon) - Aisance cardio-pulmonaire, diminution de la fréquence cardiaque et respiratoire. Possibilité d'effort en résistance. - Bon rendement et bonne résistance de l'organisme - Fin de croissance, type morphologique acquis 	<p>Orientation de l'activité vers l'économie du geste, la précision, l'affinement des techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - haute capacité à assimiler et à fixer des habiletés motrices - Bonnes capacités d'analyse, de jugement. Développement de l'esprit critique - Difficulté à admettre le compromis (discussion en permanence) - Prise de positions diverses et contradictoires - Besoin d'identification (veulent ressembler à leur modèle) ; importance de l'apparence physique. Rapports de séduction filles/garçons : - Intégration à la vie sociale - Recherche de responsabilités - Bonnes facultés physiques - Période des émois amoureux. Grande émotivité collective.

Attitudes de l'animateur en conséquence :

Période de transition qui laisse assez peu de possibilités à l'éducateur. L'adolescent ne supporte plus certains contrôles (réactions d'oppositions).

Vigilance quant au discours utilisé par l'éducateur (tenue, attitude, langage...) : la critique doit toujours être justifiée et non dévalorisante.

L'adolescent se construit en s'opposant :

- Opposition aux parents (discussions, projets, etc.)
- Opposition au système scolaire
- Attirance vers le monde extérieur (clubs sportifs, bars, discothèques, etc.)

Relation pédagogique = le dialogue. Inviter l'adolescent à donner son avis (analyser, discuter, argumenter), à prendre des responsabilités au sein du groupe, de la structure pour éviter les conflits, davantage s'appuyer sur ses compétences que sur son statut.

Annoncer les règles et ne pas les transgresser (ou les modifier sans avertir l'adolescent)

Développement du sens des responsabilités. Le jeune doit se sentir acteur de ses activités.

Période de croissance entraînant fragilité et fatigabilité. Dosage des exercices longs notamment en fractionnant le « travail » (quelques séances d'intensité)

Période considérée comme le deuxième âge d'or de l'apprentissage : jouer sur les différentes qualités physiques.

Travail varié et intensif possible. Le développement de la résistance et de la force peut être recherché
Collaboration éducateur-jeunes. Age de la spécialisation sportive et de la performance sportive.

Sur le plan des règles, la part du négociable prend de l'ampleur. Laisser de l'autonomie, responsabiliser et laisser prendre des initiatives. Rester vigilant, donner des repères de temps, de lieux et moraux.

Ne pas favoriser ou s'impliquer dans les relations amoureuses. Répondre aux questions, ne pas favoriser l'un par rapport à l'autre.

- Rester dans son rôle d'adulte référent. L'adolescent n'est pas un copain
- Être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- Établir des règles très précises, des limites non admises, favoriser les négociations.
- Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- Rester toujours attentif et à l'écoute. Faire sentir qu'il est reconnu et compris.
- Mettre en place des temps de parole, mener des débats.
- Prévenir les conduites à risque. Ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt l'encourager à repousser ses limites.
- Être attentif aux différents rites : rite initiatique par exemple, peuvent mettre en place des déviances graves.

Rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres : religieux, sexuel, moral,... (Parler de la sexualité, de la religion, de la politique, mais rester neutre, attention quand on parle de soi (animateur))

Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>On peut tout imaginer concernant les activités.</p> <p>À cet âge ils sont aussi très friands d'activités qu'ils organisent pour les tranches d'âge inférieures. Dans ce contexte on peut largement travailler sur l'autonomie, la responsabilisation, le respect, l'entraide et tout ce qui caractérise la vie de groupe.</p> <p>Lorsque c'est possible les ados préféreront toujours organiser leur planning. Les activités choisies s'orientent parfois trop vers des activités de consommation.</p> <p>Il est du rôle de l'animateur de permettre aux ados de découvrir d'autres activités dans lesquelles ils peuvent trouver leur équilibre</p>	<p>Les grands jeux</p> <p>Les activités sportives,</p> <p>Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid.</p> <p>Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres...</p> <p>Danses, chants élaborés,...</p> <p>Camping de plusieurs jours...</p> <p>Toutes les activités sportives ou de défis.</p> <p>Organisation de débats, des discussions.</p> <p>Activités manuelles de qualité.</p> <p>Activités d'expression particulièrement élaborées.</p> <p>Les activités peuvent être organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus.</p> <p>Donner la possibilité de s'investir à fond et, ou, de ne rien faire</p> <p>Privilégier au maximum les moments d'échange et de dialogue.</p>

2. Caractéristique de lieux (Pôle de Périers)

Où sont présent les adolescents sur le territoire du Pôle de Périers ?

- Au collège (cours et UNSS)
- Dans les associations
- A l'espace jeunes de Périers (Communauté de communes COCM)
- Dans la rue (Marché couvert, stade, skate parc, parc Tollemer)
- Chez eux (certains ne fréquentent pas les clubs, ni les activités au collège ou sur la COCM)

3. Caractéristique du public Ados fréquentant l'EJ (Pôle de Périers)

D'où viennent-ils ?

Majoritairement se sont des jeunes du collège de Périers, ou anciens élèves. Quelques Lycéens sont donc présents mais ils fréquentent l'espace plus souvent sur les vacances que sur le périscolaire.

Quelques jeunes viennent de canton voisin. (St sauveur Lendelin)

Depuis l'été 2018, les mini-camps, que nous proposons, sont ouverts à tous les jeunes de la COCM.

Le groupe ?

Nous avons un groupe très hétérogène. Qui viennent de milieux différents, plus ou moins sportif.

Certains viennent uniquement pour squatter, discuter, entre amis et d'autres vont venir pour faire des choses et participer pleinement aux activités proposés.

Certains jeunes sont dynamiques, et pratiquent également des activités extérieures.

Nous avons un groupe sportif, majoritairement des garçons qui participe régulièrement au sport sur les vacances.

Un autre groupe, majoritairement des filles reste plus facilement sur l'espace Jeunes pour participer aux activités manuelles et culturelles.

Les groupes changent un peu en fonction des mercredis ou des vacances, mais nous avons régulièrement les mêmes jeunes.

Les mêmes jeunes participent volontairement à l'élaboration de projet et à l'organisation de l'espace Jeunes.

Des jeunes avec une histoire personnelle parfois compliquée qui ont besoin de se confier. Certains avec une famille présente avec qui nous sommes en contact et pour d'autres jeunes, ce n'est pas le cas.

P ROJETS Espace Jeunes

1) Fonctionnement :

L'espace Jeunes est ouvert sur toutes les périodes de vacances scolaires de 13h30 à 18h du lundi au vendredi (sauf jours fériés et vacances de Décembre), sous réserve de modification du à l'emploi du temps. Il est également ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h et les vendredis soir de 17h à 19h pendant les périodes scolaires.

Localisation de l'espace jeunes :

L'espace jeunes est situé dans les locaux de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche Pôle de Périers, aux 4 Place du Fairage à côté du collège.

L'entrée de l'espace jeune se trouve au chemin des Arguilliers (rue du gymnase).

Inscription :

Chaque famille aura une fiche de renseignements à remplir et à nous retourner datée et signée par le responsable du jeune et le jeune lui-même.

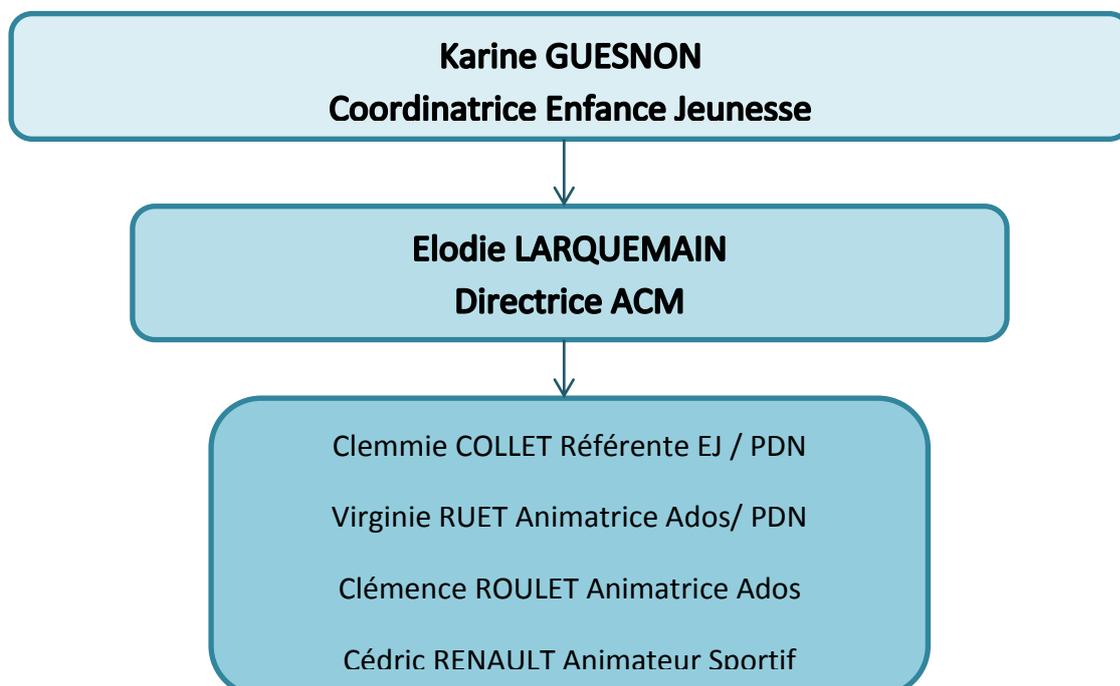
Une cotisation de 10€/année scolaire sera demandé pour valider l'inscription du jeune à l'espace de Septembre à Août, soit une année scolaire.

Cette fiche permet un accès libre à l'espace jeunes : elle permet au jeune de participer à toutes les activités proposées, activités sportives et culturelles.

La fiche de renseignement est à retirer à la Communauté de Communes ou téléchargeable sur le site internet (www.cocm.fr).

Les inscriptions aux sorties sont à réaliser auprès du responsable de l'Espace Jeunes (espacejeunes@cocm.fr ou 02.33.76.73.39)

2) Personnels

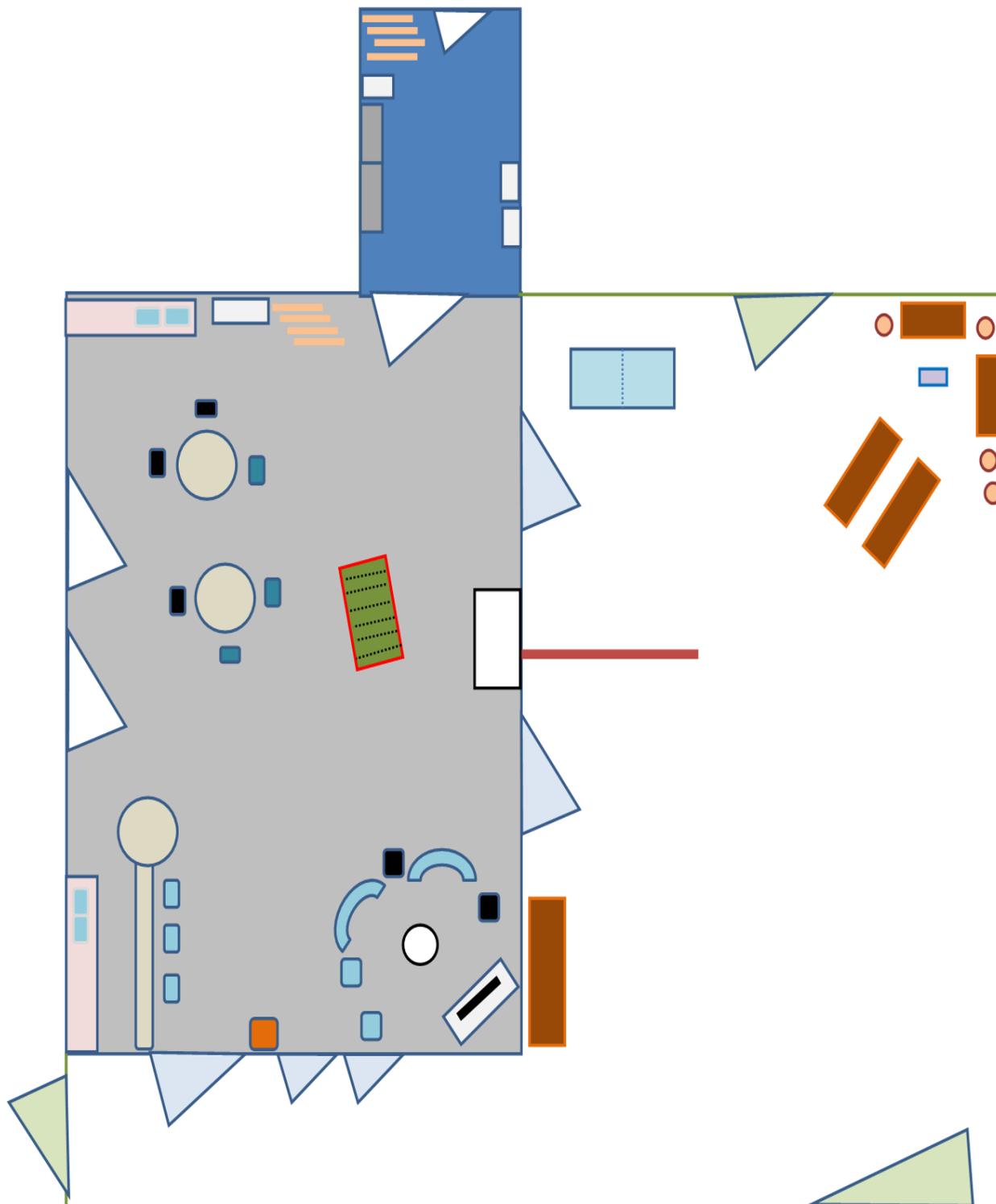


3) Aménagement :

Un espace de 80m² séparable en deux, des toilettes (orange) dans le couloir, un parking à vélo chemin des Arguilliers et une cour extérieure.

Dans l'espace jeunes nous trouvons : Un coin TV avec canapé et pouf pour jouer ensemble ou juste discuter. Des tables mange debout et un bar. Un baby-foot et des jeux de société.

Du matériel à disposition en autonomie.



REGLEMENT INTERIEUR

Espace jeunes

11 -17 ans (Pôle de Périers)

Assurances

Les jeunes doivent obligatoirement être assurés pour toutes les activités proposées (ainsi que les sorties). Vous devez vérifier que votre assurance personnelle couvre à la fois la responsabilité civile et individuelle corporelle. Une attestation devra être fournie.

Responsabilité

Le jeune doit approuver les conditions du règlement et les signer.
Le parent ou responsable légal doit obligatoirement remplir la fiche de renseignement et prendre contact avec le référent de l'Espace Jeunes.

Facturation et Paiement :

La cotisation annuelle de 10€ permet de valider l'inscription du jeune à l'Accueil libre de l'EJ.
Tous autres paiements (sorties, soirées, nuitées...) doit être payée à réception de la facture à chaque fin de période. Concernant l'été, les familles ont la possibilité de payer tous les 15 jours (la famille doit en faire la demande). Concernant les Mini Camps, le règlement sera à effectuer à la réservation. Celui-ci sera encaissé à la fin de la période

Chaque paiement doit être effectué auprès de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Le règlement peut être effectué par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor public), espèce, chèque vacances, chèque CESU, SPOT50.

En cas de non-paiement à la date limite mentionnée sur la facture, la collectivité enverra un rappel avec une nouvelle date de règlement. A défaut de paiement dans les délais, le Trésor Public procédera à une mise en recouvrement.

L'Espace Jeunes se réserve le droit de refuser l'accueil d'un jeune, dès lors que le règlement de la facture n'a pas été régularisé lors du rappel.

Les absences :

Toute absence non signalée sera facturée (sauf certificat médical délivré).

Les mini-camps : seules les absences qui peuvent être remplacées du fait d'une liste d'attente pourront entraîner un remboursement total du séjour.

Communication

A la demande des différents acteurs de l'accueil 11-17 (jeunes, parents, élus de la Commission Jeunesse, institutions, animateurs, responsables du service enfance jeunesse) un groupe de travail pourra être constitué, à n'importe quel moment, afin de faire évoluer le fonctionnement de celui-ci.

A tout moment, sur les temps d'accueil vous pourrez faire des retours à l'équipe d'animation.

La directrice se tient également à votre disposition pour toutes questions.

Autorisation de sorties

Le parent, ou responsable légal, est seul responsable sur la décision des autorisations détaillées sur la fiche de renseignement.

La Communauté de Communes est responsable du jeune quand il est présent dans le local. Les parents sont responsables de leur enfant dès qu'il quitte le local ou le gymnase, quel que soit l'heure à laquelle il le quitte (en fonction des autorisations signées).

Le parent ou responsable légal pourra à tout moment revenir sur sa décision d'autorisation.

Droits et devoirs du jeune

Le jeune doit obligatoirement respecter les lieux, les autres jeunes, les animateurs présents, et le matériel mis à disposition, qu'il peut utiliser en autonomie.

Le jeune pourra apporter du matériel lui appartenant (Guitare, activités manuelles, mp4...). Le matériel sera sous sa responsabilité, la Communauté de Communes ne pourra en aucun cas en assurer la responsabilité.

Toutes dégradations intérieures ou extérieures du local ou du gymnase seront facturées à la famille responsable du jeune.

Le jeune s'engage à faire attention au temps passé sur les jeux vidéo afin que les autres puissent y avoir accès.

Le jeune s'engage, dès son arrivée et à son départ, à remplir le registre accueil libre et à le signer chaque jour et même plusieurs fois par jour quand il a le droit d'effectuer des allers et venues comme bon lui semble.

Interdictions pouvant mener à l'exclusion

Le jeune n'a pas le droit de fumer à l'intérieur de l'espace, du gymnase et aux abords extérieurs des locaux. Le jeune n'a pas le droit de boire ni d'apporter de boissons alcoolisées à l'intérieur de l'espace ou du gymnase.

Le jeune ne doit pas faire acte de violence verbale ou physique.

Il est interdit d'insulter, de discriminer, de harceler.

Les propos et les actes racistes, antisémites, sexistes, homophobes sont interdits par la loi.

Nous sommes dans un lieu public, toutes ces interdictions sont justifiées et peuvent entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du jeune.

Droits et devoirs de l'animateur

L'animateur s'engage à être à l'écoute des jeunes qui fréquentent le lieu.

L'animateur s'engage à respecter et à faire respecter à tous les jeunes présents dans ce lieu le règlement.

L'animateur intervient en tant que médiateur sur les conflits quel que soit l'origine de ceux-ci, s'il le juge nécessaire.

L'animateur intervient sur la question du niveau sonore dans les locaux et aux alentours.

L'animateur s'engage à faire attention à ce que les jeunes ne passent pas toute la journée sur les jeux vidéo et que tous puissent en profiter.

A

Action n°1 : l'Accueil libre

Objectifs Opérationnels	Actions/mise en Œuvre
Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Mettre du matériel manuel et sportif à disposition dans l'Espace Jeunes et le rendre accessible- Accès encadré à la ludothèque et aux autres services de la COCM- Autoriser les allées et venues en fonction des autorisations parentales- Favoriser les rangements simples afin de leur faciliter leur propre rangement- Affichage clair- Coin cuisine et coin activités- Mise en place de fiche d'emprunt- Proposer des activités autonomes, laisser faire- Aménagement de l'espace très important
Développer le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des groupes de paroles de discussion- Valoriser le collectif (Protection de chacun dans le règlement intérieur et l'importance du rôle de l'adulte)- Echanger avec d'autres publics (Club ados, jeunes IME,...)- Mise en place de jeux de coopération et de jeux tous ensemble- Proposer des temps de repas ensemble (on goûte ensemble, on mange ensemble, on cuisine ensemble)- Valoriser les jeunes et l'estime d'eux même via des jeux, du théâtre, des débats...- Organiser des activités pour le CVL- Organiser des temps de passerelle pour les plus jeunes- Travailler avec les jeunes la différence (temps de rencontre, de jeux, de discussion)- Mise en place de différents outils permettant le bien vivre ensemble

	<ul style="list-style-type: none">- Toujours leur laisser la possibilité de s'exprimer- Sensibiliser au respect des autres, au respect de soi ainsi qu'au respect de la planète → Les RESPONSABILISER
Travailler sur le règlement	<ul style="list-style-type: none">- Rédiger ensemble le règlement intérieur avec une discussion, un débat sur les sanctions (en janvier et premier jour de Juillet et premier jour d'Août)- Rappeler aux jeunes les règles dès que nécessaire et en discuter régulièrement afin de garantir la sécurité de tous- Proposer des animations autour du mot REGLES : càd. Sécurité routière, tri, citoyenneté...
Proposer des activités différentes	<ul style="list-style-type: none">- Activités manuelles diversifiées (proposition des animateurs ainsi que d'eux même)- Activités découverte d'autres cultures- Activités culturelles
Ouvrir à tous	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des prix abordables pour toutes les familles du territoire- Accueillir tous les jeunes

A

Action n°2 : Le Sport

Objectifs Opérationnels	Actions/mise en Œuvre
Echanger avec d'autres Espace jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Echange autour du sport- Echange sur des temps fort- Proposer à d'autre de venir sur une journée avec nous
Laisser le choix	<ul style="list-style-type: none">- Faire le programme en fonction de ce qu'ils ont envie de faire- Soutenir leurs idées en proposant différentes temps- Accompagner les jeunes dans leur choix- Prendre en compte leur envie et leur motivation
Favoriser le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Faire respecter le matériel et les lieux, donner des consignes de rangement- Favoriser les sports collectifs- Valoriser le collectif : rôle de l'arbitre, valeur des règles sportives...- Jeux ensemble, respect de l'adversaire- Gestion de la frustration, des différentes valeurs sportives, le respect...
Faire sortir de leur zone de confort	<ul style="list-style-type: none">- Découverte de sport innovant, ou redécouvrir des sports collectifs- Les mercredis, diviser le groupe ou jouer en collectif sur le plateau scolaire- Sortir sur le territoire rando, jeux de piste...- Continuer la double proposition : jeux innovant/envie des jeunes

A

Action n°3 : Les sorties et soirées

Objectifs Opérationnels	Actions/mise en Œuvre
Proposer des sorties innovantes	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des sorties culturelles (théâtre, spectacle, musée...)- Sorties originales : spectacles, évènement...- Changer et faire découvrir de nouvelles activités- Varier entre sorties culturelles, sorties sportives- Faire venir des intervenants extérieurs
Favoriser la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none">- Faire participer les jeunes sur les mercredis à l'organisation des vacances, des sorties...- Remettre en place une boîte à idées- Organiser des réflexions collectives, de groupe de travail afin qu'ils organisent eux-mêmes.- Lors des sorties, favoriser l'autonomie : exemple shopping, choix film...- Lors des soirées, ils organisent eux même les repas- Permettre la préparation, réalisation.. d'une soirée en Avril 20h/00h
Travailler sur la mobilité des jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des moyens de transport différent/alternatives : vélo, voiture, bus, train...- Proposer des sorties éloigner : par exemple grande ville et utiliser les transports en commun- Proposer des activités suscitant la curiosité au voyage, à la découverte...- Sortir du territoire COCM- Sensibiliser les jeunes lors de sorties au code de la route, code piétons...

A

Action n° 4 : Les mini-camps

Objectifs Opérationnels	Actions/mise en Œuvre
Favoriser l'autonomie et le faire ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Pratiquer des activités tous ensemble (sur les temps d'activité comme sur les temps libre)- Réaliser avec les jeunes un planning des tâches- Favoriser la participation à la vie du camp- Revoir les bases de l'hygiène (personnelle, collective, alimentaire...)- Les laisser gérer au maximum les situations pouvant être compliqué- Les laisser s'occuper de leur valise- Faire réunion de rétro planning juste avec les jeunes (prévoir les mini-camps tôt dans l'année pour l'organisation)- Impliquer les jeunes dans la construction des mini-camps dès le début
Proposer des activités innovantes	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des sorties culturelles ET sportives- Profiter des mini-camps pour aller à la rencontre d'autrui (autre jeunes, campeurs, office du tourisme...)
Travailler la mobilité	<ul style="list-style-type: none">- Expérience nouvelles en tentes- Changer de lieux chaque année- Utiliser différent moyen de transport- Proposer des mini-camps en dehors du territoire- Diversité des Mini-camps su l'ensemble du territoire
Accueillir tous les jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Accessibilité tarifaire- Accessibilité aux jeunes en situation de handicap- Accessibilité prioritaire aux jeunes du territoire et pas seulement de l'EJ de Périers

A

Action n° 5 : Les Projets

Objectifs Opérationnels	Actions/mise en Œuvre
Soutenir une démarche de Projet	<ul style="list-style-type: none">- Etablir avec les jeunes les objectifs du projet et la finalité- Proposer des actions d'autofinancement pour une soirée, une sortie → le court terme- Mettre en avant une réflexion sur des projets citoyen : Réunion de début d'année avec les jeunes, leur motivation, leurs envies- Amener les jeunes à organiser les vacances afin de construire la démarche progressive de projet → Avant chaque vacance, organisé avec eux les vacances : qu'ils soient force de proposition- Soutenir les projets existant, que le projet soit réalisé avec EJ ou non (type film sur le harcèlement soutenu par Virginie mais réalisé sur le collège)- Amener à une réflexion sur des projets à long terme (type autofinancement, réalisation d'évènement, projet citoyen...)
Accompagner la démarche de réflexion collective	<ul style="list-style-type: none">- Proposer en début d'année des temps de réflexions collectives animées- Montage d'une asso de jeunes possible mais trouver du lien et un intérêt- Chaque début d'année (Sept/Janv.), réflexion projet commun.- Découvrir le territoire et réfléchir au bien commun et de comment l'améliorer collectivement → Temps de discussion, temps d'action